

## MISSION DEPARTEMENTALE EGALITE FILLE-GARÇON



### **CONCOURS D'AFFICHES 2020 / 2021**

#### **PROPOSITION ET ENGAGEMENT DE LA MISSION DEPARTEMENTALE :**

Le concours d'affiches est organisé par le groupe départemental Égalité Fille-Garçon en étroite collaboration avec la référente académique Égalité second degré et avec le soutien du Conseil Départemental du Nord, de la M.A.E. et de l'O.C.C.E.

Il vise à promouvoir l'égalité et le respect entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Le concours s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des équipes et des circonscriptions par la mission départementale avec pour enjeux principaux :

- L'éducation à l'égalité entre les sexes et les personnes
- La pédagogie égalitaire
- La prévention des violences sexistes et sexuelles
- Le respect mutuel entre les sexes
- La promotion de la mixité dans les choix d'orientation

Quatre thématiques sont proposées pour cette année scolaire 2020 / 2021 :

1. Conscientisation des stéréotypes de genre
2. Egalité, respect de soi et des autres
3. Egalité et choix d'orientation
4. Prévention des violences sexistes et sexuelles

*Les référents et référentes Égalité de circonscription et de chaque établissement du second degré pourront accompagner les classes candidates avec l'appui des ressources départementales et académiques.*

[https://pedagogie-nord.ac-lille.fr/spip.php?page=recherche&titre\\_mot=%C3%89galit%C3%A9Ag%20Filles-Gar%C3%A7ons](https://pedagogie-nord.ac-lille.fr/spip.php?page=recherche&titre_mot=%C3%89galit%C3%A9Ag%20Filles-Gar%C3%A7ons)

## PUBLIC CIBLE :

Le concours s'adresse aux classes de cycle 3 du département :

- Elèves des classes de CM1 & CM2 des écoles élémentaires et primaires
- Elèves des classes de 6<sup>ème</sup> des collèges.

## REGLEMENT ET MODALITES DU CONCOURS :

- Chaque classe candidate présentera une affiche dans l'une des quatre thématiques proposées (Soit 4 affiches maximum par classe)

(1 production par thématique : conscientisation des stéréotypes de genre, égalité respect de soi et des autres, égalité et choix d'orientation, prévention des violences sexistes et sexuelles).

### 1. Critères à respecter impérativement pour la production et l'envoi :

#### ➤ Pour la production et la mise à disposition du jury :

- Le format : les productions des élèves respecteront un format A3 (420 X 297 mm)
- Les classes engagées respecteront le droit à l'image (si utilisation de photos d'élèves)  
*L'utilisation de photos d'élèves nécessite une vigilance toute particulière au regard des dérives possibles de l'utilisation des images dans des situations décontextualisées.*
- L'affiche proposée comportera impérativement un message écrit (un slogan) en lien avec la thématique choisie
- Chaque production sera accompagnée de sa fiche de présentation (renseignée dans son intégralité) et de la fiche de cession des droits à l'image (documents joints)

#### ➤ Pour l'envoi au jury :

Le jury délibérera à partir d'un document numérique (Photo de la production) et s'autorisera, si besoin, à examiner la production originale pour confirmer ses choix.

A ce titre, la ou les productions sera(ont) envoyée(s) sous forme d'un (ou plusieurs) fichier(s) image.

#### ➤ Les documents numériques seront identifiés :

- Pour les écoles : Circonscription / Nom de l'école / Classe

- Pour les collèges : Nom du collège / Classe / Commune

#### ➤ Le dossier de candidature comportera :

- Le fichier image (photo de l'affiche )

- la fiche de présentation

- la fiche de cession des droits à l'image

Ces documents seront à renvoyer à l'adresse dédiée suivante :

[concours-egalite-fille-garcon-59@liste.ac-lille.fr](mailto:concours-egalite-fille-garcon-59@liste.ac-lille.fr)

Conseils et points de vigilance pour la prise de vue :

- Il n'est pas nécessaire de disposer d'un matériel coûteux : la plupart des téléphones actuels permettent de prendre une photo de qualité suffisante.
- Veillez à ce que l'affiche soit suffisamment éclairée au moment de la prise de vue et à ce que la source de lumière ne soit pas face à vous.
- L'affiche doit occuper la totalité du cadre. (Utiliser un format 4:3 si le réglage de l'appareil photo / téléphone le permet)
- Le plan de votre appareil photo / téléphone doit être le plus possible parallèle au plan de l'affiche pour éviter les déformations.
- Si l'appareil propose de réduire la taille de l'image choisissez le réglage « Taille originale » (pas de réduction)

(Les productions retenues et/ou primées sont susceptibles d'être diffusées sur des supports numériques à l'échelle départementale)

**2. Critères de sélection :**

1. Respect du format de l'affiche et lisibilité (Affiche rectangulaire – Lisibilité du slogan, de l'image et des illustrations)
2. Respect de la thématique
3. Présence d'un slogan
4. Lien du slogan avec la thématique
5. Originalité du slogan et force de rétention (Message percutant qui interpelle sans choquer)
6. Les images, les illustrations contribuent à la compréhension du slogan, du message (Complémentarité image / Texte – Respect de la neutralité, des valeurs de la République et de la laïcité)
7. Dimensions plastique et esthétique explorées et originalité des images ou des illustrations (La production, la composition accroche-t-elle le regard ? Est-elle visuellement attractive ?)
8. L'affiche déclenche une émotion (Force globale de l'affiche / Positivité du message...)

**Les productions comportant des erreurs orthographiques seront systématiquement éliminées**

**3. Inscriptions :**

Les classes candidates s'inscrivent au près des référents et référentes Egalité de circonscription ou d'établissement à l'aide de la fiche d'inscription (Document joint) :

**AVANT LE 10 février 2021**

Les référents et référentes Egalité transmettront les fiches d'inscription à l'adresse électronique suivante :

**[concours-egalite-fille-garcon-59@liste.ac-lille.fr](mailto:concours-egalite-fille-garcon-59@liste.ac-lille.fr)**

## **AVANT LE 17 février 2021**

### **4. Jury :**

- Il est départemental et composé notamment de membres de la mission, de représentants académiques et des partenaires associés (Conseil Départemental, M.A.E, O.C.C.E)
- Les productions réalisées seront envoyées (accompagnées de la fiche de présentation et de la fiche cession des droits à l'image si nécessaire) pour le :

**Mardi 20 avril 2021** dernier délai

A l'adresse électronique suivante :

[concours-egalite-fille-garcon-59@liste.ac-lille.fr](mailto:concours-egalite-fille-garcon-59@liste.ac-lille.fr)

- Les productions originales sont à déposer pour le **vendredi 23 avril 2021** en circonscription (dernier délai) pour mise à disposition du jury.
- Le jury se réunira en mai 2021.

### **5. Prix :**

Seront décernés :

- 4 *prix départementaux catégorie « Ecole » (soit un prix par thématique en fonction du nombre d'inscrits).*
- 4 *prix départementaux catégorie « Collège » (soit un prix par thématique en fonction du nombre d'inscrits).*

Les classes primées recevront :

- *Un « Tote bag », un diplôme et une affiche pour chaque élève de chaque classe primée.*
- *Un diplôme et une affiche pour chaque école ou établissement primé.*
- *Un kit des affiches primées pour chaque circonscription et chaque établissement primés.*

*Le jury départemental remettra les prix lors d'une cérémonie dédiée.*

## CALENDRIER :

### Décembre 2020 :

- Lancement de la deuxième édition du concours d'affiches « Egalité fille / garçon »
- Courrier aux I.E.N et chefs d'établissements

### Janvier / Février 2021 :

- Inscription au concours **avant le 10 février 2021.**

### Avril 2021 :

- Envoi au jury des productions sous format numérique (photo de l'affiche sous format numérique) **pour le mardi 20 avril 2021 dernier délai**
- Productions originales à déposer en circonscription **pour le vendredi 23 avril 2021** dernier délai
- Délibération du jury mai 2021

### Fin mai / Début juin 2021 :

- Publication des résultats

### Juin 2021 :

- Remise des prix aux classes primées

**Documents joints : Fiche d'inscription, fiche de présentation de l'affiche, fiche de cession de droit à l'image**



## MISSION DEPARTEMENTALE EGALITE FILLE-GARCON

### CONCOURS D'AFFICHES

2020 / 2021



### Fiche d'inscription

(A renseigner et renvoyer au référent / à la référente Egalité pour le mercredi 10 février 2021)

ECOLE ou ETABLISSEMENT :

COMMUNE :

CIRCONSCRIPTION :

Référent / Référente Egalité :

NOM & PRENOM DE L'ENSEIGNANT / ENSEIGNANTE :

CLASSE :

THEMATIQUE RETENUE :

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Conscientisation des stéréotypes de genre | <input type="checkbox"/> Egalité, respect de soi et des autres          |
| <input type="checkbox"/> Egalité et choix d'orientation            | <input type="checkbox"/> Prévention des violences sexistes et sexuelles |

### CALENDRIER :

Février 2021 :

- ⊕ Inscription au concours avant le 10 février 2021.

Avril 2021 :

- ⊕ Envoi au jury des productions sous format numérique (photo de l'affiche sous format numérique) accompagnées des fiches de présentation pour le mardi 20 avril 2021 dernier délai
- ⊕ Productions originales à déposer en circonscription pour le vendredi 23 avril 2021 dernier délai
- ⊕ Délibération du jury mai 2021

Fin mai / Début juin 2021 :

- ⊕ Publication des résultats

Juin 2021 :

- ⊕ Remise des prix aux classes primées



## **MISSION DEPARTEMENTALE EGALITE FILLE-GARCON**

### **CONCOURS D'AFFICHES**

**2020 / 2021**

#### **Fiche de présentation**

**(A renseigner et joindre avec la production des élèves : Pour le mardi 20 avril 2021)**

**ECOLE ou ETABLISSEMENT :**

**COMMUNE :**

**CIRCONSCRIPTION :**

**Référent / Référente Egalité:**

**NOM & PRENOM DE L'ENSEIGNANT / ENSEIGNANTE :**

**CLASSE :**

**THEMATIQUE RETENUE :**

Conscientisation des stéréotypes de genre

Egalité, respect de soi et des autres

Egalité et choix d'orientation

Prévention des violences sexistes et sexuelles



## **MISSION DEPARTEMENTALE EGALITE FILLE-GARCON**

### **CONCOURS D'AFFICHES**

**2020 / 2021**

#### **Présentation de l'affiche :**

1. **Thématique retenue : POURQUOI CE CHOIX ?**

2. **Démarche pédagogique et étapes de réalisation :**

3. **Ressources et supports utilisés :**



## MISSION DEPARTEMENTALE EGALITE FILLE-GARCON

### **AUTORISATION PARENTALE DE CESSION DE DROITS D'AUTEUR ET DE DROIT A L'IMAGE D'UN MINEUR DANS LE CADRE DU CONCOURS D'AFFICHES 2020 -2021**

Le présent contrat a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles les parents de l'élève mineur acceptent, à titre gracieux, de céder à la mission départementale Egalité Fille-Garçon (DSDEN 59) la cession des droits d'auteur sur les œuvres réalisées par les élèves dans le cadre du concours d'affiches 2020 -2021, ainsi que le droit d'utiliser l'image de leur enfant résultant de sa participation à ce concours.

Je soussigné(e) (père et mère ou représentants légaux) ..... demeurant ..... agissant en qualité de titulaire de l'autorité parentale de l'enfant ..... demeurant .....

- Autorise à titre gracieux la mission départementale Egalité Fille-Garçon (DSDEN 59) et ses partenaires (Conseil départemental, OCCE, MAE) à fixer et à reproduire l'image de mon enfant, ainsi qu'à la modifier et à l'utiliser dans le cadre du concours d'affiches 2020 -2021, ou pour toute autre action de promotion qui utilise les œuvres ou les images réalisées dans le cadre de cette manifestation. La présente autorisation s'applique à tous supports (écrits, numériques, sites Internet et applications et tous supports audiovisuels). La mission départementale Egalité Fille-Garçon (DSDEN 59) s'engage, conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, à ce que la publication et la diffusion de l'image de l'enfant ainsi que des commentaires l'accompagnant ne portent pas atteinte à la vie privée, à la dignité et à la réputation de l'enfant ;
- Autorise à titre gracieux au profit de la mission départementale Egalité Fille-Garçon (DSDEN 59) et de ses partenaires précités la cession des droits d'auteur des candidats sur leurs œuvres réalisées dans le cadre du concours d'affiches 2020 - 2021 ou pour toute autre action de promotion qui utilise les travaux dans le cadre de cette manifestation. Le droit d'exploitation de l'œuvre comprend le droit de reproduction par tous procédés techniques connus ou inconnus à ce jour et sur tous formats les œuvres réalisées dans le cadre du concours ainsi que le droit de procéder à tout acte de reproduction aux fins de circulation de l'œuvre (Affichages, Insertion dans la presse papier, Insertion sur sites Internet et applications).

La cession des droits est consentie pour une exploitation sur le territoire français, et pour une durée de dix ans (10 ans) pour le ministère de l'éducation nationale et pour une durée de deux ans (2 ans) pour les partenaires précités à compter de la signature du présent contrat.

Fait en deux (2) exemplaires originaux à ..... le .....

Signatures du père et de la mère ou des représentants légaux